
Présidence : Azerbaïdjan

997^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : mercredi 19 janvier 2022 (dans la Neuer Saal et par visioconférence)

Ouverture : 11 heures

Clôture : 12 h 55

2. Président : Ambassadeur R. Sadigbayli

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : SÉANCE D'OUVERTURE : DÉCLARATION
LIMINAIRE PRONONCÉE PAR
S. E. M. JEYHUN BAYRAMOV, MINISTRE DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA RÉPUBLIQUE
D'AZERBAÏDJAN

Président, Ministre azerbaïdjanais des affaires étrangères (annexe 1),
Secrétaire générale (SEC.GAL/8/22 OSCE+), France-Union européenne
(l'Albanie, la Macédoine du Nord et le Monténégro, pays candidats ; l'Islande,
le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de
libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que
l'Andorre, la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à
cette déclaration) (FSC.DEL/6/22), États-Unis d'Amérique (annexe 2), Suisse
(FSC.DEL/10/22 OSCE+), Turquie (FSC.DEL/8/22 OSCE+), Canada,
Biélorussie (FSC.DEL/9/22 OSCE+), Royaume-Uni, Pologne, Géorgie
(FSC.DEL/7/22 OSCE+), Ukraine (FSC.DEL/5/22), Finlande, Fédération de
Russie (annexe 3), Arménie (annexe 4), Assemblée parlementaire de l'OSCE

Point 2 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

Aucune déclaration

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Aucune déclaration

4. Prochaine séance :

Mercredi 26 janvier 2022, à 10 heures, dans la Neuer Saal et par visioconférence



997^e séance plénière

Journal n° 1003 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION AZERBAÏDJANAISE

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir d'inaugurer la Présidence azerbaïdjanaise du Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS) au cours du premier trimestre de 2022 et de présenter son programme. Nous espérons que ce programme sera un moyen efficace d'orienter les débats qui se tiendront entre les États participants à ce Forum au cours des quatre prochains mois.

Permettez-moi de remercier notre prédécesseur, l'Autriche, pour sa direction éclairée et sa présidence compétente du FCS au cours du trimestre précédent. Je souhaite la bienvenue à la Biélorussie à la Troïka du FCS.

L'Azerbaïdjan a pris la tête de cette instance pour la première fois en 17 ans. Depuis notre dernière présidence du Forum en 2005, un certain nombre de faits nouveaux, notamment dans le domaine politico-militaire, ont eu lieu, qui ont compliqué l'environnement global de sécurité dans l'espace de l'OSCE. Dans ce contexte, ce sont la méfiance et le manque de confiance qui ont prévalu, plutôt que la coopération telle qu'elle avait été envisagée. La rivalité entre les blocs politico-militaires a continué de s'accroître et de se manifester de façon négative sur les activités menées au sein de l'Organisation. Cette tendance met en péril l'indivisibilité de la sécurité qui sous-tend les documents fondamentaux de l'OSCE. La recherche d'une sécurité globale et coopérative, qui est un atout unique de notre Organisation, a été remise en question.

Ce qui n'a pas changé, en revanche, c'est la base de notre coopération tant au sein de l'OSCE dans son ensemble que du FCS en particulier. Il s'agit du respect inconditionnel des normes, principes et engagements fondamentaux inscrits dans les principaux documents de l'Organisation, à commencer par l'Acte final de Helsinki, en particulier le respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'inviolabilité des frontières internationalement reconnues des États.

Le point de vue et l'approche de l'Azerbaïdjan concernant la coopération au sein de l'OSCE, y compris sur les sujets couverts par le FCS, ont été largement façonnés par l'expérience que nous avons acquise au cours des trois dernières décennies. En raison des

violations flagrantes des principes fondamentaux des rapports entre États, notre souveraineté, notre intégrité territoriale et nos frontières internationalement reconnues ont été compromises, avant d'être rétablies à la suite de la contre-offensive lancée par nos forces armées à l'automne 2020. Nous sommes donc fermement convaincus que les violations des principes et des engagements fondamentaux de l'OSCE sont les menaces et les défis qui peuvent le plus compromettre les conditions globales de sécurité dans son espace ainsi que les fondements mêmes de notre coopération. L'Azerbaïdjan continue de soutenir sans réserve ces engagements et part du principe qu'il devrait être de la plus haute importance de les défendre et d'en assurer le respect le plus strict chaque fois qu'ils sont menacés ou remis en question.

Le FCS, qui est le principal organe de l'Organisation axé sur la dimension politico-militaire, ne fait pas exception à cet égard. Le Forum est un pilier important de la structure globale de l'OSCE composée d'un ensemble d'engagements et d'instruments politico-militaires qui n'existent pas en vase clos, mais reflètent plutôt un contexte politico-militaire plus large. La mise en œuvre de bonne foi des engagements politico-militaires ne peut contribuer notablement à la paix, à la sécurité et à la stabilité dans l'espace de l'OSCE que si elle s'accompagne d'un respect inconditionnel des principes et engagements fondamentaux sur lesquels notre Organisation est bâtie.

Dès lors, notre tâche principale et notre priorité transversale durant la Présidence du FCS seront de maintenir et de renforcer le respect des principes fondamentaux de l'OSCE ainsi que d'améliorer la mise en œuvre de bonne foi des engagements politico-militaires. Nous sommes profondément convaincus que cette approche est la seule qui pourrait aider les États participants à rétablir la confiance mutuelle, relancer l'application des instruments politico-militaires, renforcer la prévisibilité et la transparence, éviter les effets de la multiplication des menaces et l'aggravation de leurs perceptions et, ce faisant, consolider la paix et la stabilité dans l'espace de l'OSCE.

Nous avons cherché, en définissant les priorités de notre présidence, à trouver un équilibre entre les sujets courants et ceux qui sont relativement nouveaux au sein du FCS et qui abordent un éventail de questions d'une grande importance et pertinence pour l'Organisation. À cette fin, nous avons inclus dans le programme de notre présidence les dialogues de sécurité ci-après.

Nous commencerons la semaine prochaine par un dialogue de sécurité sur le respect du droit humanitaire international et la protection des civils. Malgré un cadre solide de règles juridiquement contraignantes, les populations continuent de souffrir des violations des dispositions du droit international humanitaire relatives à la protection des civils. Nous souhaitons profiter de ce dialogue de sécurité pour promouvoir et renforcer l'engagement des États à assurer le respect des obligations découlant du droit international humanitaire et des engagements connexes de l'OSCE. Nous souhaitons également insister sur l'obligation de rendre des comptes en cas de violations.

L'Azerbaïdjan fera figurer la question des armes légères et de petit calibre et des stocks de munitions conventionnelles (ALPC et SMC), l'un des principaux thèmes du FCS, en bonne place dans son programme. Nous considérons que notre présidence du FCS est une occasion pour les États participants de contribuer davantage à la mise en œuvre intégrale et effective de ces engagements. Dans cette optique, nous consacrerons deux dialogues de

sécurité à différents aspects des ALPC et des SMC. L'un portera sur les aspects généraux du sujet en se concentrant sur la mise en œuvre des engagements pertinents de l'OSCE et sur les enseignements tirés. L'autre examinera la question du déminage.

Les États participants de l'OSCE ont pris un certain nombre d'engagements concernant les ALPC et les munitions conventionnelles, notamment dans le domaine du déminage. Le mécanisme d'assistance pratique est particulièrement utile à cet égard, car il peut jouer un rôle essentiel dans la lutte contre les répercussions négatives des menaces liées aux ALPC et aux SMC sur la sécurité et la stabilité, ainsi que sur la sécurité des populations dans les États participants. La mise en œuvre des projets d'assistance pourrait produire des résultats pratiques effectifs et avoir l'impact positif le plus rapide. C'est pourquoi nous devrions être collectivement déterminés à faire en sorte que les engagements relatifs aux ALPC et aux SCM concernant le mécanisme d'assistance pratique soient mis en œuvre de manière impartiale et dépolitisée. Du point de vue du concept global et transversal de la sécurité de l'OSCE, la réalisation de projets d'assistance pratique est également d'une importance primordiale pour la mise en œuvre de nos engagements dans d'autres dimensions de la sécurité, notamment la facilitation du retour des personnes déplacées dans leurs foyers en toute sécurité et dans la dignité.

L'Azerbaïdjan, qui est un État participant de l'OSCE non aligné, a toujours considéré que l'Organisation était un pilier majeur de l'architecture de sécurité paneuropéenne et que son rôle était indispensable dans la concrétisation de la vision d'une Europe sans lignes de démarcation ni zones d'influence. Face à l'érosion continue du multilatéralisme et à la rivalité croissante entre les blocs politico-militaires, le principe d'indivisibilité de la sécurité qui sous-tend les documents fondamentaux de l'Organisation doit être maintenu. Ainsi, l'un de nos dialogues de sécurité sera consacré à la place et au rôle des pays qui n'appartiennent à aucune alliance politico-militaire dans l'architecture de sécurité européenne, ainsi qu'à leur approche et à leur expérience en matière de contribution à la sécurité et à la stabilité dans l'espace de l'OSCE.

Le prochain dialogue de sécurité sera consacré à la lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations. Compte tenu de son concept global unique de sécurité, l'OSCE est bien placée pour combattre et prévenir le terrorisme dans le cadre d'une approche globale, notamment en s'attaquant au financement du terrorisme, au phénomène des combattants terroristes étrangers, ainsi qu'aux liens entre le terrorisme, le séparatisme et l'extrémisme violent, le crime organisé, la corruption, le blanchiment de capitaux et d'autres activités illicites. Les États participants de l'OSCE ont pris un certain nombre d'engagements de grande portée dans ce domaine, à commencer par le Plan d'action de Bucarest de 2001, qui reste un document fondateur et directeur de l'Organisation dans le domaine de la lutte contre le terrorisme. Il est essentiel d'identifier et de traiter les causes structurelles profondes du terrorisme et les facteurs déclencheurs d'une radicalisation accrue dans l'espace de l'OSCE. Il est tout aussi important de renforcer la cohésion de nos sociétés et de promouvoir l'éducation, les sociétés inclusives et la coexistence pacifique, la tolérance religieuse et la compréhension mutuelle, ainsi que le dialogue interculturel et interreligieux.

L'égalité des sexes, c'est-à-dire la participation égale et équilibrée des femmes à la vie sociale et publique, figure parmi les priorités des politiques de notre gouvernement. Dans le même ordre d'idées, l'Azerbaïdjan considère que la promotion de la femme est un élément important du maintien de la paix et de la sécurité internationales, et continue de prôner une

approche transversale du programme sur les femmes, la paix et la sécurité. Dans cet esprit, nous organiserons, en collaboration avec la Présidence polonaise, une réunion conjointe du FCS et du Conseil permanent sur la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU. Nous pourrions ainsi, à cette occasion, contribuer à la mise en œuvre de cette résolution et au suivi des résolutions sous tous leurs aspects.

Notre prochain dialogue de sécurité portera sur la question de la maîtrise des armements conventionnels et des mesures de confiance et de sécurité (MDCS). Compte tenu de son vécu, l'Azerbaïdjan est bien conscient des menaces et des défis qui existent dans ce domaine. Au cours des trois dernières décennies, nous avons été témoins du mépris et du contournement délibérés de tous les régimes applicables en matière de contrôle des armements et de MDCS dans le but injustifié de consolider le statu quo de l'occupation de nos territoires. Forts de cette expérience, nous sommes convaincus que la mise en œuvre des engagements en matière de maîtrise des armements et de MDCS dans le cadre des régimes existants, tant dans la lettre que dans l'esprit, pourrait effectivement apporter une contribution importante à la paix, à la sécurité et à la stabilité dans l'espace de l'OSCE. Dans le même temps, l'objectif premier de ces régimes devrait être de maintenir la paix et la stabilité, en donnant effet à nos principes et engagements fondamentaux communs, qui sont énoncés en premier lieu dans l'Acte final de Helsinki, et en les concrétisant. Seule une telle approche pourrait donner les résultats escomptés.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames, Messieurs,

Le début et une grande partie de mon allocution aujourd'hui ont porté sur les menaces et les défis auxquels nous sommes confrontés. Je souhaite conclure sur une note plus positive en soulignant l'importance de notre dialogue de sécurité final, qui sera consacré au relèvement post-conflit et s'appuiera sur les enseignements tirés de l'espace OSCE. La panoplie d'outils de l'OSCE pour le cycle des conflits est une base qui permet à l'Organisation de s'engager d'une manière aussi large que globale dans des activités de relèvement post-conflit s'étendant, *entre autres*, aux aspects politico-militaires de la sécurité. Les États participants ont adopté un certain nombre d'engagements qui traduisent leur volonté de développer des capacités pertinentes en vue de contribuer à un relèvement post-conflit durable et à long terme. Certains des éléments de ce relèvement entrent en résonance directe avec les travaux du FCS, notamment l'assistance aux processus de démilitarisation, de destruction et d'élimination des ALPC et des munitions conventionnelles, notamment le déminage. L'Organisation ayant acquis de l'expérience en matière de relèvement post-conflit depuis le début des années 1990, il apparaît nécessaire de renforcer ses capacités à cette phase du cycle de conflit et de faire en sorte qu'elles soient adaptées aux besoins spécifiques de chaque situation. Dès lors, face aux menaces et aux défis actuels pour notre sécurité et notre stabilité, il est grand temps d'engager des discussions constructives et franches en s'appuyant sur l'expérience acquise dans l'ensemble de l'espace de l'OSCE afin de contribuer à son avenir pacifique.

Pour conclure, je tiens à réaffirmer que nous nous réjouissons de travailler avec les autres États participants pendant notre présidence, en vue de promouvoir et de renforcer la mise en œuvre de nos engagements politico-militaires communs, tout en veillant au respect des principes fondamentaux sur lesquels repose notre Organisation. Je tiens également à dire

que nous sommes prêts à coopérer avec la Présidence polonaise de l'OSCE ainsi qu'avec les membres de la Troïka du FCS, l'Autriche et la Biélorussie, dans le cadre de nos efforts visant à renforcer les travaux du Forum et à apporter une contribution à la sécurité militaire et à la stabilité au sein de l'Organisation.

Je demande que la présente déclaration soit annexée au journal de la séance de ce jour.

Merci, Monsieur le Président.

997^e séance plénière

Journal n° 1003 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

**DÉCLARATION
DE LA DÉLÉGATION DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE**

Monsieur le Président,

Les États-Unis souhaitent chaleureusement la bienvenue à M. Bayramov, Ministre des affaires étrangères, à l'occasion du début de la présidence azerbaïdjanaise du Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS). Comme c'est ma première intervention au Forum, je souhaite rappeler l'histoire du FCS et ses contributions à la sécurité globale dans l'espace de l'OSCE. Le Forum a été envisagé, dans la Déclaration du Sommet de Helsinki de 1992, comme un organe de négociation et de consultation sur des questions politico-militaires qui permettrait de renforcer la confiance et de réduire le risque qu'un conflit n'éclate dans l'espace de l'OSCE. Le FCS était chargé de recourir à un « dialogue axé sur des objectifs et des consultations en vue de renforcer la coopération en matière de sécurité, notamment par la poursuite de la promotion des normes d'une conduite responsable et coopérative sur les aspects politico-militaires de la sécurité. »

Trente ans plus tard, alors que le Forum s'apprête à passer le cap de sa 1000^e session, nous sommes confrontés à une des crises les plus graves qu'ait connu la sécurité européenne durant l'ère post-guerre froide. Après avoir envahi et occupé la Géorgie en 2008 ainsi qu'envahi et occupé le territoire ukrainien en 2014, la Russie rassemble aujourd'hui près de 100 000 militaires à la frontière ukrainienne et les effectifs de ces forces d'attaque sont en hausse. Nous sommes potentiellement au seuil à la fois d'une crise en matière de sécurité et d'une catastrophe humanitaire. C'est pourquoi, aussi difficile que puisse être la recherche d'un moyen de progresser, les États-Unis sont absolument résolus à poursuivre un dialogue destiné à accroître la confiance et à réduire le risque de conflit.

Les États-Unis s'associent pleinement à l'appel lancé par le Président en exercice au Conseil permanent la semaine dernière à redynamiser le dialogue sur la sécurité européenne. L'OSCE est l'enceinte la plus inclusive pour examiner les préoccupations concernant les forces militaires conventionnelles et pour accroître la transparence militaire, pour la déconfliction et pour le renforcement de la confiance. Il s'agit de domaines dans lesquels le FCS apporte des contributions indélébiles et importantes depuis maintenant trois décennies, notamment en ayant élaboré le Document de Vienne, et un dialogue revigoré sur la sécurité européenne s'appuiera lourdement sur les compétences du Forum.

Les États-Unis continuent d'espérer que la Russie choisira la voie de la diplomatie et de la désescalade et qu'elle retirera ses forces d'Ukraine et prendra place à la table où les 57 États participants disposent d'une voix égale pour débattre des moyens d'accroître la sécurité européenne. Nous devons laisser une chance à la diplomatie.

La diplomatie est la plus susceptible d'aboutir à de bons résultats dans un climat de désescalade, y compris des forces militaires, de la rhétorique et des activités menées à des niveaux inférieurs au seuil du recours à la force, notamment celles qui visent à déstabiliser l'Ukraine et d'autres États participants.

Monsieur le Président, le conflit ukrainien continuera de figurer au cœur de nos débats hebdomadaires au sein du FCS comme du Conseil permanent. Nous nous félicitons du programme de travail établi par l'Azerbaïdjan pour le FCS et attendons avec intérêt les prochains dialogues de sécurité consacrés à des sujets essentiels. Certains de ces dialogues, portant par exemple sur le rôle des pays non alignés dans l'architecture de sécurité européenne et sur la maîtrise des armements et les mesures de confiance et de sécurité, aideraient à éclairer le dialogue plus général sur la sécurité européenne. Notre organisme de vérification et nos experts contribueront à la réunion annuelle d'évaluation de la mise en œuvre du Document de Vienne.

Nous appuyons énergiquement les engagements de l'OSCE relatifs aux armes légères et de petit calibre (ALPC) ainsi qu'aux stocks de munitions conventionnelles (SMC), qui feront l'objet de la 1 000^e séance plénière du FCS, et sommes le premier donateur aux projets menés par l'OSCE dans ce domaine ainsi qu'aux projets de déminage humanitaire exécutés dans le monde entier. Depuis 1993, les États-Unis ont mis à disposition 489 millions de dollars pour des initiatives de destruction des armes conventionnelles dans l'ensemble de l'espace de l'OSCE, ce qui a permis de sécuriser et d'éliminer en toute sécurité des armes et des munitions conventionnelles présentant un risque dans 16 de ses États participants. Les travaux sans caractère politique menés par le FCS dans le domaine des ALPC et des SMC contribuent à la sécurité de l'espace de l'OSCE depuis des décennies. Les dialogues de sécurité consacrés au droit international humanitaire, au terrorisme et à la réhabilitation post-conflit devraient viser à renforcer la coopération en matière de sécurité conformément au mandat du FCS.

Enfin, Monsieur le Président, nous attendons avec intérêt de participer à la séance commune du FCS et du Conseil permanent consacrée à la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes et la paix et la sécurité, qui est une question transversale étant donné que la participation pleine et entière des femmes, sur un pied d'égalité, fait partie intégrante des travaux que nous menons au sein du Forum et de l'OSCE dans son ensemble.

Merci, Monsieur le Président, et, encore une fois, félicitations. Nous vous demandons de bien vouloir annexer la présente déclaration au journal de la séance de ce jour.



997^e séance plénière

Journal n° 1003 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION
DE LA DÉLÉGATION DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE

Monsieur le Président,
Monsieur l'Ambassadeur Sadigbayli,

Veillez accepter nos félicitations les plus chaleureuses à l'occasion de l'accession de l'Azerbaïdjan à la présidence du Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS). Nous souhaitons la bienvenue à Son Excellence M. Jeyhun Bayramov, Ministre des affaires étrangères de la République d'Azerbaïdjan, et le remercions d'avoir présenté le programme de travail du FCS pour le premier trimestre de 2022.

La dernière série de négociations au sein du Forum commence dans un contexte de turbulences croissantes dans les processus géopolitiques. Contrairement aux principes fondamentaux de l'OSCE, certains États continuent de tenter d'utiliser la force pour imposer leurs intérêts et renforcer leur propre sécurité au détriment de celle des autres. La situation en Europe ne devient pas plus stable parce que les principaux problèmes du continent découlent des doctrines des États-Unis d'Amérique et de l'OTAN sur l'« endiguement » militaire de la Russie. Les exercices d'entraînement aux frappes de missiles contre des cibles russes par les bombardiers stratégiques de l'Alliance, les exercices réguliers d'opérations offensives sur la ligne de contact Russie-OTAN, l'extension vers les terres limitrophes de la Russie pour répondre aux besoins de l'Alliance, ainsi que la campagne de propagande lancée par les médias occidentaux contre notre pays, alimentent une « guerre des nerfs » et rendent plus probables de nouveaux regains de tensions. Cette situation ne peut plus durer.

Les efforts diplomatiques visent à trouver des solutions fondées sur un équilibre des intérêts, leur reconnaissance et leur respect mutuels. C'est pourquoi, à la fin de l'année dernière, la partie russe a présenté des projets de traités avec les États-Unis et l'OTAN sur les garanties de sécurité, dont la substance a été exposée en détail lors de discussions tenues à Genève et à Bruxelles et lors de la réunion du Conseil permanent de l'OSCE à Vienne. Je suppose que les personnes présentes dans cette salle en connaissent le contenu. Nous attendons une réponse écrite détaillée à nos propositions dans un délai très court. Lorsque cette réponse aura été soigneusement étudiée à Moscou, entre autres, nous saurons si le FCS peut être intégré dans les travaux sur ces garanties de sécurité. Je reviendrai sur ce point ultérieurement.

Monsieur le Président,

La qualité de la sécurité paneuropéenne dépend de la capacité des États à unir leurs forces contre des menaces communes par-delà les lignes de démarcation formelles. À cet égard, nous attachons une grande importance à l'engagement de la Présidence azerbaïdjanaise en faveur d'un travail fructueux dans le cadre de la dimension politico-militaire de notre Organisation. Nous pensons qu'il est nécessaire que les travaux du FCS soient menés dans le respect le plus strict de son mandat politico-militaire approuvé en 1992 lors du sommet de Helsinki et amélioré en 1999 à Istanbul. Je rappelle que la maîtrise des armements, le désarmement, les mesures de confiance et de sécurité (MDCS) et la question des armes légères et de petit calibre ainsi que des stocks de munitions conventionnelles sont au cœur de ce mandat. Nous nous félicitons que nos estimés collègues azerbaïdjanais prévoient d'accorder la plus grande attention à ces sujets.

Nous avons pris note de l'intention de la Présidence de « relancer » le programme du Forum en incluant des sujets tels que les problèmes politico-militaires de la lutte contre le terrorisme, ainsi que le relèvement post-conflit et la consolidation de la paix dans l'espace de l'OSCE. Nous attendons avec intérêt la réunion plénière et l'événement parallèle sur l'action humanitaire antimines conformément à la résolution 2365 du Conseil de sécurité des Nations unies. Dans ce contexte, nous notons l'importance de tenir compte de la situation spécifique et des capacités réelles de l'OSCE, qui a toujours considéré que sa tâche était de faciliter la mise en œuvre des engagements mondiaux de l'ONU et de fournir une assistance à ses États participants.

L'événement clé du cycle de négociations en cours sera la réunion annuelle d'évaluation de l'application (traitant du Document de Vienne 2011), au cours de laquelle les militaires auront la possibilité d'examiner en détail les moyens d'améliorer la mise en œuvre pratique des MDCS convenues. Nous considérons qu'un tel débat est extrêmement utile, d'autant que certains États participants n'appliquent toujours pas, avec le consentement tacite des pays occidentaux, les dispositions énoncées dans près de quatre-vingt-dix paragraphes de ce document.

En réponse aux appels formels des délégations occidentales en faveur de la modernisation du Document de Vienne, je tiens à appeler l'attention sur le fait que leurs gouvernements n'ont toujours pas pris la peine de jeter les bases de ce processus. Cette situation laisse penser que la question de la mise à jour des MDCS fait partie de leur panoplie d'outils pour exercer une pression sur la Russie. Si l'évolution du Document de Vienne 2011 présentait un intérêt réel pour les pays de l'OTAN, ceux-ci auraient depuis longtemps abandonné leur politique d'« endiguement » de notre pays et retiré les forces multinationales des frontières de la Russie. Sinon, leurs appels resteraient vides de sens.

Nous considérons que toutes les aberrations liées à l'érosion des fondements du mandat politico-militaire du Forum résultant des débats sur les questions de « genre » ou de climat sont inacceptables. Notre Organisation a d'ailleurs atteint ses objectifs avec l'approbation du Plan d'action de l'OSCE pour la promotion de l'égalité entre les sexes en 2004.

Monsieur le Président,

Ces dernières décennies ont mis en lumière le caractère défectueux de l'architecture de sécurité européenne, dans laquelle le non-alignement devient, semble-t-il, la garantie la plus fiable de la stabilité. L'OTAN s'est approprié le principe de l'indivisibilité de la sécurité en le fondant sur une logique consistant non pas à « faire front ensemble » mais à « faire front contre des ennemis extérieurs artificiellement créés ». Cette situation, qui conduit à la fragmentation de l'espace paneuropéen, est extrêmement préjudiciable à la crédibilité de l'OSCE, qui a été prise en otage par les priorités étroites définies collectivement par l'Occident. Dans ces circonstances, nous n'aborderons dorénavant au FCS que les sujets qui sont dans notre intérêt national.

Les propositions présentées par la Russie sur les garanties légales de sécurité visent à créer un nouveau système d'arrangements fondé sur le rejet des tentatives de supériorité militaire et sur le principe de l'indivisibilité de la sécurité dans son sens initial, qui a été approuvé par les dirigeants de tous les États de l'OSCE dans les années 1990. Ces propositions visent essentiellement à exclure toute nouvelle expansion de l'OTAN vers l'est et le déploiement près des frontières de la Russie, notamment en Ukraine, de systèmes d'armes qui constituent une menace pour nous, ainsi qu'à s'abstenir de mener des exercices d'entraînement provocateurs près des frontières d'État. Ces « lignes rouges », dont nous avons parlé à plusieurs reprises au FCS, sont autant d'éléments absolument nécessaires et indispensables en l'absence desquels nous serons forcés de constater que l'autre partie fait preuve du degré le plus élevé de non-coopération.

Entre-temps, des informations faisant état d'un déploiement éventuel de quelque 5 000 soldats de la force de réaction rapide de l'OTAN en Estonie et le fait que la Pologne ait demandé à l'Alliance de déployer un réseau à plusieurs niveaux de soutien logistique et technique près des frontières de l'Union Russie-Biélorussie ne font que confirmer nos inquiétudes et prouver que la Russie n'est pas celle qui accroît les tensions.

L'heure de vérité approche : soit l'Occident accepte nos propositions, soit d'autres moyens seront trouvés pour assurer la sécurité de la Russie. Je suis convaincu qu'avec de la bonne volonté et une disposition au compromis, des solutions mutuellement acceptables peuvent être trouvées dans n'importe quelle situation. Mais le temps presse. Ce qui est en jeu, c'est la réduction des menaces militaires et la résolution des problèmes de sécurité urgents, non seulement pour la Russie, mais aussi pour tous les États de la zone euro-atlantique et eurasiennne.

Monsieur le Président,
Votre Excellence Monsieur le Ministre Bayramov,

Tout ce qui a été dit aujourd'hui ne fait que confirmer que le Forum est une plateforme internationale permanente unique sur les questions de stabilité en Europe. Nous confirmons que nous sommes prêts en principe à coopérer étroitement et de manière productive avec nos estimés collègues azerbaïdjanais pour renforcer les fondements de cet organe décisionnel autonome de l'OSCE. Nous souhaitons sincèrement beaucoup de succès à l'équipe de la présidence.

Pour terminer, je tiens également à remercier la délégation autrichienne, dont les fonctions à la présidence viennent de s'achever, pour son approche professionnelle, dynamique et novatrice de la gestion des activités du FCS. Nous souhaitons la bienvenue à la délégation de la Biélorussie, nouveau membre de la Troïka du FCS, et remercions cordialement l'Arménie, qui quitte la Troïka.

Je vous remercie, Monsieur le Président. Je demande que la présente déclaration soit jointe au journal de la séance de ce jour.



997^e séance plénière

Journal n° 1003 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION ARMÉNIENNE

La délégation arménienne a pris note de la déclaration prononcée par le Ministre azerbaïdjanais des affaires étrangères.

Presque huit mois se sont écoulés depuis la précédente intervention du Ministre devant le Conseil permanent de l'OSCE. Malheureusement, il n'y a eu aucun changement durant cette période, ni dans la politique de l'Azerbaïdjan à l'égard de l'Arménie et des Arméniens, ni dans ses déclarations. Nous avons assisté une fois de plus aujourd'hui à une tentative de présenter l'Azerbaïdjan comme étant un pays attaché aux principes et aux valeurs de l'OSCE ainsi que comme un membre responsable de la communauté internationale. Malheureusement, les actions de l'Azerbaïdjan sur le terrain contredisent totalement ses intentions déclarées et ses déclarations concernant son adhésion au droit international et aux principes de l'OSCE.

Distingués collègues,

En violation des dispositions du Document de Vienne, l'Azerbaïdjan continue de procéder sans notification à des exercices militaires offensifs d'envergure et refuse de fournir des informations sur les paramètres de ces exercices.

L'Azerbaïdjan continue d'aggraver la situation le long de la frontière arménienne et sur la ligne de contact avec l'Artsakh en se livrant à diverses provocations qui ont souvent provoqué des victimes aussi bien parmi les civils que dans les rangs du personnel militaire.

Depuis le 12 mai 2021, en violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Arménie, les forces armées azerbaïdjanaises sont présentes illégalement dans les provinces de Syunik et de Gegharkunik de la République d'Arménie.

En violation du droit international humanitaire et des dispositions de la déclaration de cessez-le-feu du 9 novembre 2020, l'Azerbaïdjan refuse de libérer l'ensemble des prisonniers de guerre et des détenus civils arméniens et procède à des simulacres de procès fondés sur des accusations inventées de toutes pièces et des aveux obtenus sous la contrainte.

L'Azerbaïdjan continue de déformer les dispositions de la déclaration trilatérale de cessez-le-feu pour justifier sa politique agressive à l'encontre de l'Artsakh et de l'Arménie.

L'Azerbaïdjan persiste par ailleurs à tenir des discours agressifs et belliqueux contre l'Arménie et les Arméniens au plus haut niveau.

Toutes ces actions – allant des déclarations agressives aux provocations réelles sur le terrain et au refus de participer de bonne foi aux négociations et au dialogue menés sous les auspices des coprésidents du Groupe de Minsk de l'OSCE – indiquent que l'Azerbaïdjan n'est pas intéressé par un agenda de paix mais qu'il tente plutôt de promouvoir sa politique expansionniste dans la région et de faire en sorte que la communauté internationale ne se préoccupe plus du conflit du Haut-Karabakh.

Les prétendues nouvelles réalités créées par l'usage de la force contre l'Artsakh et son peuple, telles que mentionnées par certaines délégations, ne sauraient servir de base au règlement du conflit du Haut-Karabakh.

Distingués collègues,

Permettez-moi de passer à présent au programme de la présidence actuelle du Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS). Malheureusement, le programme présenté n'est rien d'autre qu'un mélange de discours de propagande et de plagiat pur et simple.

La délégation arménienne ne se faisait pas d'illusions à propos de l'actuelle présidence du FCS et des problèmes qu'elle créerait pour le Forum. Un État participant de l'OSCE qui viole systématiquement depuis des décennies les engagements politico-militaires auxquels il a souscrit dans le cadre de l'Organisation et qui enfreint les principes de l'Acte final de Helsinki en promouvant l'usage de la force ou la menace d'en user comme moyen de résoudre les conflits et comme base pour des relations interétatiques a transformé le programme de la présidence du FCS en un long droit de réponse à l'Arménie. La performance générale de l'Azerbaïdjan sur la scène internationale indique clairement qu'il ne peut pas être considéré comme une présidence crédible pour diriger la dimension politico-militaire de l'Organisation et contribuer à la mise en œuvre des principes et des engagements de l'OSCE.

En conclusion, compte tenu du décalage manifeste et fréquent qu'il y a entre les déclarations de l'Azerbaïdjan et ses actions réelles, je souhaite poser directement deux questions au Ministre des affaires étrangères. L'Azerbaïdjan assurera-t-il la mise en œuvre intégrale des engagements politico-militaires auxquels il a souscrit dans le cadre de l'OSCE ? En particulier, l'Azerbaïdjan se conformera-t-il aux dispositions du Document de Vienne concernant la notification préalable de ses exercices militaires et la fourniture d'informations précises sur les paramètres des exercices en question conformément audit Document ?

Je demande que la présente déclaration soit jointe au journal de la séance de ce jour.